

Paris, le 07 février 2019



L'École Inclusive mérite une ambition plus vaste



Scolarisation | L'APAJH signe un manifeste pour l'École inclusive

Le ministre de l'Éducation nationale et la secrétaire d'état aux personnes handicapées ont lancé une concertation « Ensemble pour une École Inclusive » en réaffirmant le droit à l'éducation pour tous les enfants, quels que soient leurs besoins éducatifs particuliers, leur handicap, et le devoir, pour chaque établissement scolaire, d'accueillir tous les enfants. L'APAJH partage ces affirmations qui vont dans le sens de la société inclusive, plus juste et qui s'adapte aux besoins de tous ; cependant, elle déplore un réel manque d'ambition de la part du gouvernement..

Vers une concertation vaine ?

Si depuis 20 ans les chiffres démontrent une progression du nombre d'élèves en situation de handicap, celle-ci est beaucoup plus quantitative que qualitative et de nombreux constats demeurent et empêchent des milliers d'enfants d'accéder à ce droit dont jouissent pourtant tous les enfants de la République.

Les trois axes au cœur de cette concertation ignorent volontairement beaucoup de thématiques et de sujets. Les attendus des familles et des associations, le métier d'accompagnant... méritent d'être présents dans les débats mais ne peuvent constituer les seuls éléments d'une réflexion plus globale autour du défi de la scolarisation de tous les enfants, quels que soient leurs handicaps ou leurs besoins particuliers.

L'appel de l'APAJH pour des mesures concrètes

L'APAJH craint que cette concertation n'aboutisse pas sur des mesures concrètes et ambitieuses pour créer un environnement qui s'adapte aux difficultés et aux besoins particuliers de tous les élèves, qui garantisse une réelle continuité de parcours, et qui permette à chacune et chacun un plein épanouissement par l'accès aux savoirs et aux savoir-faire.

C'est pourquoi, soutenue par l'ensemble des organismes et syndicats représentant les personnels de l'enseignement, les fédérations de parents d'élèves, l'APAJH signe un manifeste pour appeler le gouvernement à se mobiliser enfin et réellement pour l'École inclusive.

La meilleure rémunération et la reconnaissance par un diplôme des accompagnants d'élèves, la réelle prise en compte des questions de handicap dans toutes les formations initiale et continue pour tous les professionnels, ou encore l'accélération de la scolarisation à l'école de tous en facilitant l'externalisation de toutes les unités d'enseignement au sein des écoles, collèges, lycées, et lycées professionnels font partie des revendications portées par l'APAJH qui doivent être la réalité de demain.

Dans un contexte législatif où le handicap est le grand absent du projet de loi « Pour une école de la confiance », portée par le ministre de l'Education, l'APAJH exige des mesures volontaristes devant s'inscrire dans la démarche gouvernementale pour que l'École inclusive soit la réalité de demain.

Ils soutiennent le manifeste APAJH «L'École inclusive mérite une ambition plus vaste» :



Retrouvez le manifeste sur :
<http://www.apajh.org/docs/manifeste-apajh-ecole-inclusive.pdf>

A propos de la Fédération APAJH...

Créée en 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), association militante et gestionnaire, est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physiques, mentaux, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidants ... La Fédération, qui compte 14 000 collaborateurs, fait avancer la réflexion et l'action pour assurer à chacun un égal accès aux droits (droit à l'école, droit à la vie professionnelle, droit à la vie sociale et culturelle...). Présente dans 91 départements, elle accompagne 30 000 personnes en situation de handicap, mineures comme adultes, dans plus de 650 établissements ou services. Trois principes guident son action : laïcité, solidarité, et citoyenneté.

Contact

Céline DIAZ
Tél. : 06 30 43 60 01
c.diaz@apajh.asso.fr